



Siret n° 317269611 00032 – code NAF : 926C
Numéro agrément Jeunesse et Sports : 17806
Numéro de Club : 517482

ASSOCIATION SPORTIVE du CHÊNE et VÉLIZY

12 rue Albert Thomas – 78140 VÉLIZY

Courriel : ascvelizy@lpiff.fr

Site : ascvelizyfootball.com

DOSSIER D'ADHÉSION saison 2025-2026

Dossier complet à déposer dans la boîte aux lettres
Ou lors des permanences (dates confirmées ultérieurement)

NOM PRENOM

(Chèque à l'ordre de ASC Vélizy)

Cher adhérent,
Afin d'établir la licence 2025-2026, le règlement
global de la cotisation doit impérativement être
joint au dossier.

Documents à joindre

- DEMANDE de LICENCE (tamponnée et signée par le médecin)
- Une photo d'identité récente en couleur

Et pour les NOUVEAUX adhérents :

- La photocopie de la pièce d'identité (CI / Livret de famille)

Pour les « assimilés » :

- Justificatif de travail ou de scolarité sur Vélizy de l'Assimilé

Pour les étudiants :

- Carte étudiant de l'universitaire

Si vous souhaitez participer à des courses co-organisées par le club
(ex : « La sans Raison ») :

- 1 certificat « de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition »

Cotisation annuelle

	Renouvellement	Nouvel adhérent
Vélizien et assimilé :		
1 ^{er} adhérent	260 €	280 €
Autre adhérent	200 €	220 €
Vétérans	220 €	240 €
Non Vélizien :		
1 ^{er} adhérent	285 €	305 €
Autre adhérent	220 €	240 €
Vétérans	245 €	265 €
Vélizien et non Vélizien		
U6 à U8, Féminine & Universitaire	210 €	230 €
Dirigeant	Gratuit	



ADHÉSION SAISON 2025-2026

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Nouvel adhérent | ☐ Vélizien & Assimilé | ☐ 1 ^{er} adhérent |
| ☐ Renouvellement | ☐ Non Vélizien | ☐ Autre adhérent |
| ☐ Dirigeant | ☐ Universitaire | ☐ Féminine |

Nom : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐

Née le : / / à : Nationalité : FR ☐ UE ☐ ETR ☐

Adresse* : CP : Ville :

Portable* : Courriel :

Tél* :

Taille de vêtement* (Nike) : Enfant haut : bas : Adulte : haut : *Cf. Tableau des tailles joint

L'adhésion à l'ASC VÉLIZY autorise tout représentant du club à prendre toutes mesures d'urgence, en cas d'accident survenu à l'enfant mineur nommé ci-dessus et ce y compris toute admission dans tout établissement hospitalier ou similaire, ainsi que l'autorisation permettant à l'éducateur ou au dirigeant de le prendre en charge à la sortie de celui-ci. Sauf contre-indication, l'adhérent(e) ou son représentant reconnaît donner son accord sur l'utilisation éventuelle de son image prise durant l'activité de celui-ci pour l'illustration et la publication, sur le site et/ou les différents réseaux sociaux, de tous documents afférents aux manifestations du club sans pour autant bénéficier d'une contrepartie. Le responsable légal donne son autorisation aux accompagnateurs des matchs de véhiculer leur enfant.

A Vélizy le / /

Signature du demandeur ou du représentant
légal